

# GUIDE AFFILIATION

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANDES

SAISON 2026-2027

FÉDÉRATION LANDES

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



**FÉDÉRATION LANDES**

la **ligue** de  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS **AUTREMENT**  
LANDES

**usep**  
Landes



# Sommaire

---

## 01.

Qui sommes-nous?

## 02.

S'affilier à la Ligue

## 03.

Les services liés  
à l'affiliation

## 04.

Les tarifs

## 05.

Procédure d'affiliation

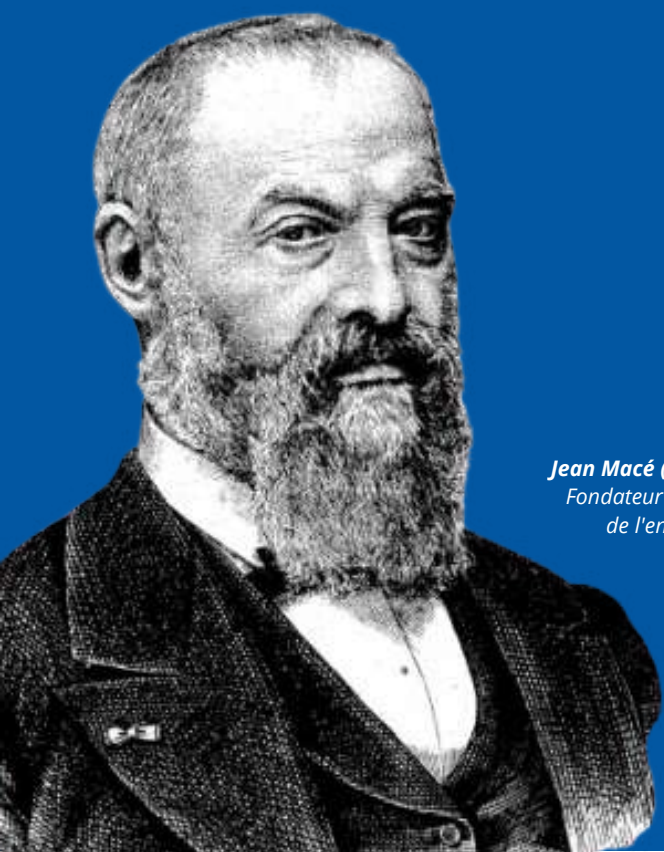
## 06.

Nos rendez-vous

# 01.

## Qui sommes nous?

Estimant « l'éducation au suffrage universel » indispensable pour garantir la démocratie, Jean Macé, journaliste républicain, crée la Ligue française de l'enseignement en 1866. Aujourd'hui, la Ligue de l'enseignement est présente sur l'ensemble du territoire français par l'intermédiaire de **102 fédérations départementales, 13 unions régionales, près de 20 000 associations affiliées et 1 500 000 adhérents.**



**Jean Macé (1815-1894)**  
Fondateur de la Ligue  
de l'enseignement



### DANS LES LANDES

La Ligue de l'enseignement des Landes est une fédération départementale de la Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire. Ancrée dans le territoire landais, cette structure associative œuvre au quotidien pour promouvoir la citoyenneté, la solidarité, la laïcité et l'émancipation individuelle et collective, en lien étroit avec les acteurs locaux : collectivités, établissements scolaires, associations et citoyens.



**209**  
Associations  
et structures  
affiliées



**11.630**  
Adhérents



**30**  
Salariés ETP

“

Notre chemin à tous, gens de la Ligue,  
est forcément le même :  
faire penser ceux qui ne pensent pas  
faire agir ceux qui n'agissent pas ;  
faire des hommes et des citoyens.

”



# 02.

## S'affilier à la Ligue

**Vous partagez nos  
valeurs,  
Vous souhaitez faire  
grandir vos projets,  
Vous souhaitez  
travailler en  
coopération avec les  
acteurs du territoire,  
pour faire société,  
ensemble,  
Rejoignez-nous !**

- 1. Etre faiseur de territoire :** Participer aux dynamiques territoriales collectives, à la vie des communes dans les Landes ; coopérer pour développer des projets.
- 2. Intégrer un réseau local, départemental et national :** Agir collectivement pour faire entendre la voix des associations et bénéficier d'un réseau de partenaires.
- 3. Faire grandir ses projets :** Bénéficier de l'appui de la fédération d'associations dans ses nombreux domaines de compétences, et de la mutualisation des moyens au sein du réseau.
- 4. Contribuer au mouvement d'idée :** la Ligue est reconnue comme un interlocuteur majeur du monde associatif et du monde éducatif auprès des pouvoirs publics. Ce sont les associations qui la rejoignent qui lui donnent cette légitimité.
- 5. Défendre et faire vivre les valeurs fortes que sont :** la laïcité, la citoyenneté, la démocratie, la diversité, la solidarité, l'égalité et l'émancipation.



# L'affiliation

**On parle d'affiliation pour les personnes morales et les collectifs. Selon son objet et la nature de ses activités, chaque structure se voit proposer l'affiliation complémentaire soit à l'Ufolep pour les structures à objet sportif hors scolaire, soit à l'Usep pour les associations scolaires sportives du 1er degré.**

**Les associations :** Associations Loi 1901, reconnues d'utilité publique ou d'intérêt général, employeuses ou non, clubs sportifs, associations scolaires.

**Les structures de l'Economie Sociale et Solidaire :** Coopératives, SCOP, SCIC, fondations, mutuelles, entreprises agréées ESUS, entreprises adaptées, ESAT, SIAE.

**Les structures d'accueil et d'enseignement :** Crèches, haltes garderies, écoles, collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur.

**Les collectivités :** Mairies, agglomérations, communautés de communes.

**Les juniors associations :** Les juniors associations habilitées par le RNJA.



# L'adhésion

**On parle d'adhésion pour les personnes physiques qui rejoignent la Ligue de l'enseignement soit par le biais de leurs associations, soit individuellement. Lorsque l'on adhère en complément à l'Ufolep ou à l'Usep, l'adhésion comprend alors une « licence sportive ».**

## **Les membres des associations**

**affiliées :** les personnes physiques qui rejoignent la Ligue de l'enseignement par le biais de leurs associations (qui sont donc affiliées).

## **Les individuels :**

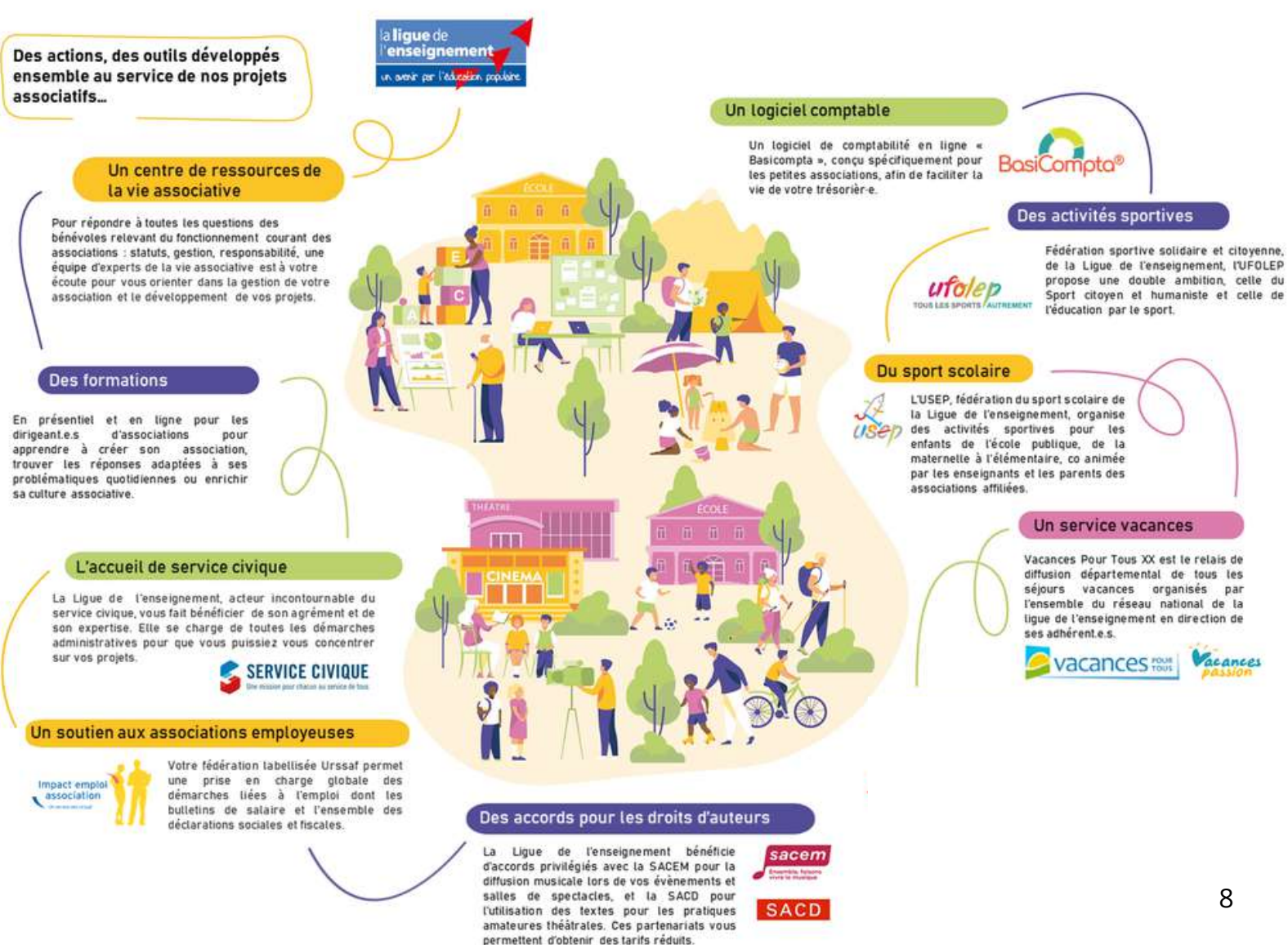
L'adhésion individuelle concerne toute personne qui s'engage aux côtés de la Ligue de l'enseignement, sans être rattachée à une association affiliée et/ou participe à des activités.

**Chaque carte d'adhésion accorde des droits de vote pour l'association au sein des gouvernances de la Ligue de l'enseignement.**

# 03.

## Les services liés à l'affiliation

Rejoindre la fédération c'est contribuer et bénéficier des services développés (mutualisation de l'agrément service civique, outils de gestions associatifs, centre de ressources pédagogiques...)



# 1. L'offre d'accompagnement



## Un lieu d'écoute et de conseils

- Notre équipe vous accompagne tout au long de la vie associative : création d'association, aide à la rédaction et à la modification de statuts, vie statutaire, comptabilité ...



## Un soutien aux projets et aux financements

- Face au manque de temps, de ressources, d'idées de projets, aux difficultés à mobiliser et à se faire connaître, de plus en plus de structures font appel à nous pour concevoir et organiser leurs actions.
- Nous aidons les associations dans leur dépôt de dossier *Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA2)*.



## Une mise en réseau d'acteurs

- Nous aidons les associations à nouer des liens avec les acteurs territoriaux : réseau associatif départemental et Guid'asso.
- Conférences, festivals, formations ..., l'adhésion donne accès à une vie militante dynamique et stimulante.



## Des formations complètes

- Un programme de formations gratuites vous apprend à gérer votre association.

→ Voir toutes nos formations :

<https://www.laligue40.fr/formation/formation-des-benevoles>



## L'agrément Service Civique

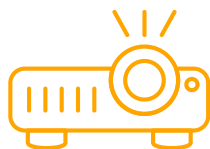
- Nous mettons à disposition notre agrément, nous définissons le projet d'accueil avec vous, aidons au recrutement et formons volontaires et tuteurs.

## 2. L'offre de mise à disposition



### **Des salles à votre disposition**

- Nous mettons à disposition nos salles pour vos réunions, sous réserve de disponibilité.



### **Du matériel en prêt**

- Enceintes, micros, écran, vidéoprojecteur, ordinateurs ...

## 3. L'offre socio-culturelle



### **SACEM/SACD**

- Accompagnement dans les démarches et tarif réduit.



### **Tarif réduit sur nos actions**

- Dans le cadre de Rencontres en Grande Lande nos adhérents bénéficient du tarif réduit.
- Sur nos actions éducatives et citoyennes à retrouver sur notre Parcours citoyen.

## 4. L'offre numérique



### Des formations au numérique

- Nous proposons un accompagnement au numérique : prise en main, réseaux sociaux, site internet, communication ...



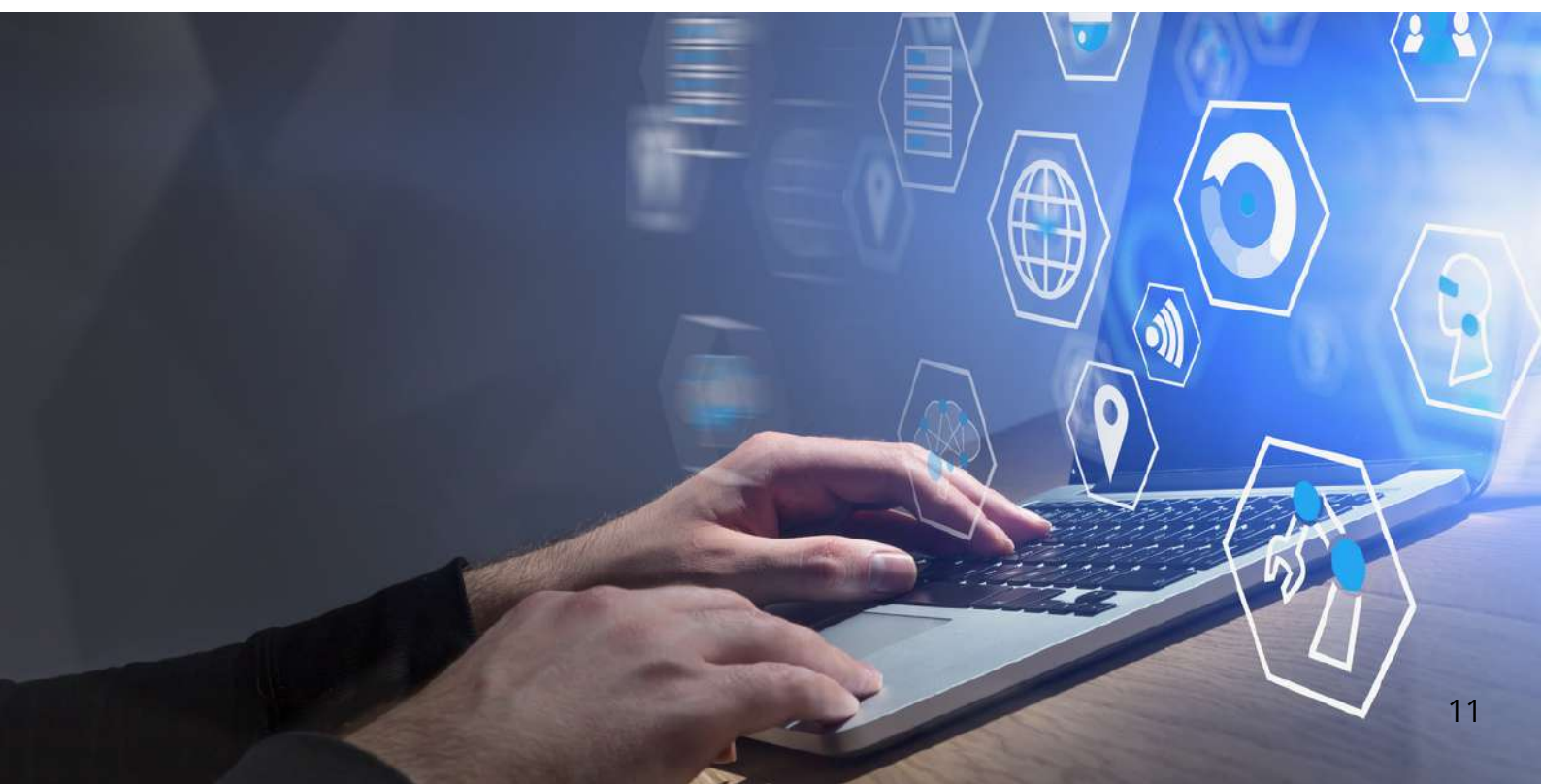
### Une plateforme de gestion

- Notre plateforme Ligu'Asso vous permet de gérer vos adhérents et votre affiliation en ligne simplement.



### Un accompagnement en communication pour vos projets

- La Ligue de l'enseignement propose à ses associations affiliées un accompagnement en communication, incluant la création graphique, ainsi que l'optimisation de leur présence sur les réseaux sociaux (stratégie de publication, animation des pages, développement de la visibilité en ligne).



## 5. OPTION Basicompta : le logiciel de comptabilité

BasiCompta® est un logiciel de comptabilité dédié aux associations non fiscalisées.

BasiCompta est un logiciel développé par AWA et proposé par la Ligue de l'enseignement à ses associations affiliées à un tarif préférentiel intégrant un accompagnement. Il s'adresse tout particulièrement aux dirigeants et trésoriers des associations n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité. Il simplifie la fonction de trésorier.

Logiciel en ligne spécifiquement conçu pour les associations, BasiCompta® vous automatisera l'édition des documents indispensables à la bonne gestion de votre association.

### Les avantages

- Saisir les pièces comptables très simplement. On retrouve les libellés propres aux associations en quelques clics
- Bénéficier d'un journal permettant de visualiser, rechercher et modifier n'importe quelle pièce
- Editer automatiquement le compte de résultat au format Cerfa, nécessaire pour les demandes de subventions
- Editer automatiquement le bilan comptable de l'association
- Réaliser un suivi de sa comptabilité par action (école de sport, loto, ...)
- Suivre les soldes bancaires
- Gérer les amortissements
- Saisir des charges et produits constatés d'avance
- Faciliter le transfert de la comptabilité d'un trésorier à un autre
- Accessible en ligne, il ne nécessite pas d'installation particulière sur les ordinateurs. Seule une connexion internet est indispensable pour son utilisation
- Avoir l'aide de la Ligue de l'enseignement sur demande

### Comment ça marche ?

- Contacter votre référent sur le territoire : Ligue de l'enseignement des Landes—0558063132
- Ouverture d'un compte TEST (1 mois de période d'essai)
- Formation de 3h00 OFFERTE
- Accompagnement et suivi tout au long de votre utilisation par la Ligue de l'enseignement des Landes

### Combien ça coûte ?

- Coût d'accès au logiciel pour les associations affiliées : 50€ (coût annuel, maintenance incluse).
- 30€ pour la formation la première année seulement. Cette formation est OFFERTE pour les associations affiliées.





## Les services liés à l'affiliation

| BASE   | page 9  | offre d'accompagnement       | <b>INCLUS</b> |
|--------|---------|------------------------------|---------------|
|        | page 10 | offre de mise à disposition  | <b>INCLUS</b> |
|        | page 10 | offre socio-culturelle       | <b>INCLUS</b> |
|        | page 11 | offre numérique              | <b>INCLUS</b> |
| OPTION | page 12 | BasiCompta : Logiciel compta | <b>50€/an</b> |

# 04.

## Les tarifs AFFILIATIONS

### ASSOCIATION SCOLAIRE ET JEUNE

- Offre accompagnement
- Offre de mise à disposition
- Offre socio-culturelle
- Offre numérique
- Droit de vote à l'AG de la fédération

**GRATUIT**

### ASSOCIATION LOI 1901<sup>(1)</sup>

- Offre accompagnement
- Offre de mise à disposition
- Offre socio-culturelle
- Offre numérique
- Droit de vote à l'AG de la fédération

**78.80 €**

soit 6.56€/mois

Cotisation nationale de 60.65€

Part départementale de 18.15€

### ETABLISSEMENT SCOLAIRE ET STRUCTURE NON ASSOCIATIVE

- Offre accompagnement
- Offre de mise à disposition
- Offre socio-culturelle
- Offre numérique
- Droit de vote à l'AG de la fédération

**100 €**

soit 8.33€/mois

Cotisation nationale de 60.65€

Part départementale de 39.35€

(1) Deux adhésions minimum par association (Membres du Bureau)



La Ligue de l'enseignement des Landes se mobilise pour soutenir les associations !

Face à l'augmentation de la part nationale de l'affiliation, la fédération départementale des Landes a décidé d'ajuster à la baisse sa contribution afin de préserver au maximum le budget des associations. Cette mesure permet de maintenir le tarif d'affiliation des associations à son niveau précédent. (En 2026/27 - la part de cotisation nationale passe de 58.30€ à 60.65€, l'affiliation pour les associations est maintenue à 78.80€)

# Les tarifs ADHÉSIONS

## JEUNE MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AFFILÉE <sup>(1)</sup>

- Offre accompagnement
- Offre de mise à disposition
- Offre socio-culturelle
- Offre numérique

**2.24 €**

soit 0.19€/mois

Cotisation nationale de 0.39€  
Part départementale de 1.85€

## ADULTE MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AFFILÉE <sup>(1)</sup>

- Offre accompagnement
- Offre de mise à disposition
- Offre socio-culturelle
- Offre numérique

**6.62 €**

soit 0.55€/mois

Cotisation nationale de 1.95€  
Part départementale de 4.67€

## À TITRE INDIVIDUEL (NON RATTACHÉ À UNE ASSOCIATION AFFILIÉE)

- Offre accompagnement
- Offre de mise à disposition
- Offre socio-culturelle
- Offre numérique
- Droit de vote à l'AG de la fédération

**5 €**

soit 0.42€/mois

Cotisation nationale de 2.50€  
Part départementale de 2.50€

(1) L'affiliation de l'association est obligatoire pour pouvoir adhérer .  
Deux adhésions minimum par association (Membres du Bureau)



# Tarifs

| TARIFS                                                 |                            |
|--------------------------------------------------------|----------------------------|
| AFFILIATION DE VOTRE STRUCTURE                         |                            |
| • Association scolaire de jeunes et Junior Association | GRATUIT                    |
| • Association loi 1901                                 | 78.80 €<br>soit 6.60€/mois |
| • Etablissement scolaire et structure non associative  | 100 €<br>soit 8.33€/mois   |
| ADHÉSION DE VOS MEMBRES <sup>(1)</sup>                 |                            |
| • Jeune ou enfant                                      | 2.24 €<br>soit 0.19€/mois  |
| • Adulte                                               | 6.62 €<br>soit 0.55€/mois  |
| ADHÉSION À TITRE INDIVIDUEL                            |                            |
|                                                        | 5 €<br>soit 0.42€/mois     |

(1) L'affiliation de l'association est obligatoire pour pouvoir adhérer .  
Deux adhésions minimum par association (Membres du Bureau)

# 05.

## Procédure de réaffiliation

Nous vous rappelons que la gestion des affiliations sur internet est devenue obligatoire. Vous trouverez ci-contre les procédures à suivre pour vous réaffilier sur la plateforme Ligu'asso

Toutefois, pour vous accompagner sereinement vers cette transition numérique, nous maintenons la possibilité de votre affiliation par courrier si vous le souhaitez.



**Pour une première affiliation, n'hésitez pas à nous contacter**

### Contact :

**Alexandra CUZACQ**

Agent d'accueil et affiliation

05.58.06.31.32

contact@laligue40.fr

### RÉ-AFFILIATION PAR INTERNET



01

Rendez-vous sur [www.liguasso.org](http://www.liguasso.org)



02

Renseignez votre identifiant et mot de passe de dirigeant d'association. Il s'agit des mêmes identifiants que sur le site Affiligue. Si vous ne les avez pas, contactez la Ligue de l'enseignement des Landes.



03

Modifiez les informations, datez et signez électroniquement le document.

Lorsque la fédération aura validé votre demande, vous pourrez commencer à gérer vos demandes d'adhésions en ligne.

## Rendez-vous

Nous pouvons vous accompagner dans vos démarches de ré-affiliation :

- Le mardi 15 septembre à 18h00 à la Ligue de l'enseignement des Landes
- Le jeudi 17 septembre à 18h00 en visio

# L'apéro des assos

Nous vous proposons de venir vous rencontrer autour d'un verre le **mardi 22 septembre dès 17h00** et ce jusqu'à 20h30 à la Ligue de l'enseignement des Landes. L'occasion de découvrir qui nous sommes, de partager entre associations sur vos actions et vos actualités.

**Un temps informel et convivial !**



*S'inscrire ici*

## L'accompagnement à l'affiliation

Avec l'arrivée du nouvel outil Ligu'asso nous vous proposons un temps pour vous accompagner en direct sur votre ré-affiliation.

Rendez-vous le :

- Le mardi 15 septembre à 18h00 à la Ligue de l'enseignement des Landes
- Le jeudi 17 septembre à 18h00 en visio

## 06. Nos rendez-vous

La Ligue de l'enseignement propose tout au long de l'année des temps de rencontre, d'échange et de formation à destination des associations affiliées. Ces rendez-vous sont autant d'occasions pour renforcer les liens entre acteurs associatifs, favoriser la montée en compétences des bénévoles, et accompagner concrètement la vie associative au quotidien.

## Les formations

Des formations spécifiques seront également organisées, notamment à destination des bénévoles, pour les aider à mieux comprendre leur rôle, leurs responsabilités, et acquérir les outils nécessaires à la gestion de leur structure. Une session de formation sur le logiciel Basicompta sera également proposée afin de faciliter la gestion comptable des associations.

<https://www.laligue40.fr/formation/formation-des-benevoles>

**FÉDÉRATION LANDES**

la **ligue** de  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS **AUTREMENT**  
LANDES

**usep**  
Landes



# Contact

Ligue de l'enseignement  
Fédération des Landes  
91 impasse Joliot Curie  
40280 Saint-Pierre-du-Mont  
05 58 06 31 32  
[contact@laligue40.fr](mailto:contact@laligue40.fr)

[WWW.LALIGUE40.FR](http://WWW.LALIGUE40.FR)